

Édito Réforme des retraites : Les femmes pénalisées

Partout dans le pays, dans les grandes villes et les sous-préfectures, dans le public et le privé, le rejet des mesures d'âges (64 ans et durée de cotisations) est massif dans les mobilisations et les sondages. À l'Assemblée, Macron, acculé et sans majorité, multiplie les manœuvres, en creusant dangereusement la crise démocratique. Macron nous impose le durcissement.

Deux nouvelles journées, le 7 et le 8 mars, sont inscrites à l'agenda pour faire déferler de nouveau une exigence massive et non négociable : le retrait !

Les femmes touchent une retraite inférieure de 40 % à celles des hommes.

Résoudre cette inégalité, avec une autre réforme des retraites, est une solution profonde et structurelle qui bénéficierait à toutes les générations.

Alors qu'elles font plus d'études, les femmes sont aujourd'hui, dans leurs carrières, pénalisées par rapport aux hommes à la fois sur les salaires (de plus de 22 % inférieurs à ceux des hommes), sur leurs promotions, sur leur déroulement de carrière. Elles sont victimes de très fortes inégalités professionnelles et cela se répercute sur les retraites.

Ces inégalités résultent aussi d'une durée de carrière hachée, en raison de la garde des enfants, du manque de place en crèches, des congés parentaux, aides à la famille, aux personnes âgé(e)s, aux personnes en situation de handicap... et de temps partiels subis. Le taux d'activité des hommes est de 92 %, tandis que celui des femmes est de 84 %. En France il existe, depuis 1972, de multiples lois pour

l'égalité salariale et professionnelle qui ne sont pas appliquées, c'est un véritable scandale d'État, car ses lois sont non contraignantes.



En 1868, Louise Michel, communarde, anarchiste et institutrice, André Léo romancière et plusieurs autres femmes socialistes, signent un manifeste dans « Le droit des femmes pour l'égalité des droits civils, le droit à l'éducation, le droit au travail et l'égalité salariale ».

En 2023, 155 ans après, l'égalité salariale reste toujours un combat !

Cette année le 8 mars « Journée internationale des droits des femmes » aura une connotation toute particulière.

Dans leur vie professionnelle, les femmes subissent de nombreuses contraintes au travail, qui non seulement ne permettent pas de construire une carrière dans de bonnes conditions, cela prive le monde du travail de talents et de forces considérables. Si le taux d'emploi des femmes et leur rémunération étaient égaux à ceux des hommes, **le PIB de la France bondirait de 6,9 %.**

Il est évident que la réforme des retraites de Macron est un recul pour les droits des femmes, la Première ministre a dû le reconnaître contrairement à ses déclarations initiales. Mme Élisabeth Borne annonce : **« La fin de la décote à 67 ans, quel que soit le nombre de cotisations, bénéficie aux femmes ».** Elle le dit : le minimum retraite annoncé à 1 200 euros ne va concerner que les salarié(e)s ayant cotisé tous les trimestres. Autant dire que pour les femmes c'est un pur scénario de science-fiction !

Pour survivre, les femmes qui le pourront vont être incitées à travailler jusqu'à 67 ans pour avoir accès à une pension à taux plein. Alors qu'en moyenne l'espérance de vie en bonne santé des femmes

suite page 2 >>>

La CGT appelle à s'unir et participer massivement dans la rue le 7 mars contre la réforme des retraites dans la ville du ministre du travail à Annonay à 14h30.

Après avoir lu votre journal, faites-le circuler à vos proches, amis, voisins, etc...

Édito Réforme des retraites : Les femmes pénalisées suite

est de 64 ans. Mais cet âge en bonne santé est évidemment moindre pour les femmes dans les métiers avec beaucoup de pénibilité, qui sont loin d'être reconnus comme tels : les métiers d'aides à la personne, les crèches, les ménages et autres métiers à horaires décalés... Et ce sont précisément elles qui ne peuvent pas cotiser tous leurs trimestres ! La double peine serait organisée contre elles.

Des solutions existent : établir l'égalité professionnelle, l'égalité salariale, une autre répartition des métiers : 48 % des femmes occupant un emploi sont cantonnées dans quatre secteurs d'activité : la santé et les services sociaux, l'éducation, l'administration publique et le commerce de détail. Une telle répartition des métiers est un handicap pour l'avenir du pays, quand on sait, par exemple, les difficultés auxquelles s'exposent les jeunes femmes pour engager un cursus d'ingénieur, alors que la France a besoin de 10 000 ingénieur(e)s supplémentaires par an.

La bataille des retraites canalise les colères accumulées. L'opinion publique ne s'y trompe pas. Les travailleurs ont bien conscience que la formule « travailler plus » profite d'abord et surtout au capital. Elles et ils entendent les propositions alternatives pour financer le système de retraite.

LA RETRAITE MOYENNE D'UNE
FEMME EST DE 825 EUROS



Ce sont eux et elles qui créent la richesse pas de travail, pas de production. Pas de prof, pas de cours. Pas d'administration, pas de services. Pas de caissières, pas de ventes. Pas de routiers, pas de livraisons. Pas de cheminots, pas de trains. La colère n'est pas en vacances, la mobilisation se prépare partout pour le 7 mars.

Derrière la bataille pour les retraites, tout le monde voit bien qu'il s'agit d'un choix idéologique de société majeur pour l'ensemble des salarié(e)s, pour la société.

Doc CGT

Le RN ex FN et toujours d'extrême droite !

La stratégie d'institutionnalisation du RN passe aussi par son implantation à l'Assemblée nationale, avec ses 89 députés. Une présence inédite qui révèle l'imposture sociale de ces prétendus défenseurs des travailleurs et du pouvoir d'achat.

« Nous votons en fonction de l'intérêt des Français et non de la provenance des textes », a même précisé la Le Pen. **C'est donc par conviction que ses troupes ont procédé aux votes suivants, contre le pouvoir d'achat et la justice sociale.**

Les députés RN ont voté contre :

Salaires

- ▶ Augmentation du SMIC
- ▶ Indexation des salaires sur l'inflation
- ▶ Encadrement des salaires

Pouvoir d'achat

- ▶ Blocage des prix des produits de première nécessité
- ▶ Gratuité des premiers mètres cubes d'eau
- ▶ Gratuité des cantines et fournitures scolaires pour les plus modestes
- ▶ Revalorisation des petites retraites
- ▶ Garantie d'autonomie pour les jeunes à 1063 €
- ▶ Gel des prix des loyers
- ▶ Augmentation des hébergements d'urgence

Fiscalité

- ▶ Rétablissement de l'ISF
- ▶ Taxe sur les superprofits
- ▶ Taxe sur les revenus supérieurs à 3 millions €
- ▶ Augmentation de la TVA sur les produits de luxe

Services publics

- ▶ Recrutement de sapeurs pompiers et revalorisation des salaires
- ▶ Un milliard € à la lutte contre les violences faites aux femmes

Les députés RN ont voté pour :

Travail

- ▶ Fin des droits au chômage après abandon de poste
- ▶ Fin des allocations chômage pour les employés refusant un CDI à la fin de leur CDD
- ▶ Réduire les droits au chômage des étrangers hors union européenne
- ▶ Interdire la présence d'étrangers au sein des instances représentatives des entreprises
- ▶ Limiter le droit de vote des travailleurs précaires aux élections professionnelles

Fiscalité

- ▶ Hausse du plafond de défiscalisation des heures supplémentaires
- ▶ Baisse des impôts de production (CVAE)

Culture

- ▶ Suppression de la redevance audiovisuelle
- ▶ Exclure l'achat de mangas du pass culture
- ▶ Interdiction de l'écriture inclusive

Selon des sondages 20 à 30 % des adhérents CGT auraient voté RN car « il a changé ». Non camarades, le RN ex FN et toujours extrême droite, le RN est l'ennemi de la classe ouvrière et surtout de la CGT.

Pour Abadie, députée de la 8^e circonscription, qui a voté contre le repas à 1€ pour les étudiants : « C'est une justice sociale » !

La crise sanitaire a amplifié la précarité de la jeunesse et l'a rendue manifeste à travers les longues files d'attente devant les distributions alimentaires, les retours contraints dans le foyer parental, le décrochage scolaire...

Le taux de précarité dépasse les 55 % pour les 15-24 ans. 20,8 % des « élèves étudiants » vivent sous le seuil de pauvreté et 46 % d'entre eux déclarent exercer une activité rémunérée en parallèle de leurs études. 30 % des étudiants ont renoncé à des soins ou à des examens médicaux pour des raisons financières au cours des douze derniers mois. Ces jeunes ont aussi renoncé aux loisirs, aux sports, à la culture, aux sorties aussi essentiels que la nourriture et très souvent vivent dans des locaux insalubres, indécentes loués par l'administration ou des bailleurs privés. Ces jeunes renoncent aussi à leurs projets d'avenir, le salariat étant incompatible avec les études, ils ont dû faire, ils feront des choix !

► Manifestations

Depuis le 19 janvier des manifestations sont organisées sur notre secteur avec pour Annonay ou Vienne un nombre important de participant(es) pour repousser la réforme des retraites.

Les débats à l'Assemblée Nationale n'ont pas permis d'arriver au vote de l'article 7 article qui repousse l'âge de 62 à 64 ans.

Le projet est depuis le 28 février en discussion commission au sénat. Il doit être bouclé avant le 12 mars pour un retour à l'assemblée, à noter que suite au 10^e 49.3 de la première ministre, c'est l'article 47.1 de la constitution qui est mis en œuvre. Cet article limite les discussions et si il n'y a pas d'accord la loi sera appliquée par ordonnance. Bel exemple de démocratie de la macronie, ne tenant pas compte des millions de manifestants, de l'opposition à ce projet de plus de 70% de la population.

J'ai été élu avec ce projet, j'applique alors que son élection est faite par défaut pour faire barrage au R.N., son projet était

► CSG

Attention en mars, les retraites complémentaires ARRCO AGIRC risquent de diminuer suite à un ajustement de la CSG avec effet rétroactif sur les 3 mois janvier février mars.

Vérifier votre déclaration d'impôts 2021 il faut un revenu de référence fiscal.

Exemple : si votre RFR et de 12 000€ votre taux sera de 3,8% soit 38€ de perte mensuel.

Personne seule	RFR inférieur	Pour un couple	RFR inférieur
Taux zéro	11 614 €	Taux zéro	17 186 €
3,8 %	15 183 €	3,8 %	23 291 €
6,6 %	23 193 €	6,6 %	36 144 €
8,3%	23 564 €	8,3%	Supérieur à 36 144 €

Pour les retraités qui perçoivent la CAVDI ou IRP, un courrier va vous être adressé en mars/avril bien le remplir et le renvoyer cela sert de preuve de votre vivant.

19 millions de repas à 1€ ont été ainsi distribués, sans compter ceux des associations, du Secours Populaire, du Secours Catholique...

Cette proposition de loi s'est jouée à une voix ! Abadie contre, Neuder pas présent !

Lyon 2, 27 000 étudiants, poubelles et barrières ont servi à bloquer l'accès au campus, les étudiants se sont mobilisés.

Sur les banderoles on peut lire « **Lyon 2 lutte contre la réforme des retraites, pour le repas à 1 euro du CROUS, contre la loi Darmanin.** »

La présidence ferme le campus ! Vendredi ils ont levé le blocage et ont dit se préparer à la mobilisation générale du 7 mars. Abadie, voilà la réponse de nos jeunes à ton incompétence et ta suffisance !

d'assainir, de mettre fin à la corruption. Combien de ministres sont sous le coup de mise en examen (Dusopt, Dupont-Moretti, Pannierrunacher, Darmanin, Abad, Buzin, Griset, Kolher, etc....) et même la présidente de l'assemblée a oublié de déclarer ses actions et placements.

De quoi faire dire à un journaliste que les réunions du mercredi devraient avoir lieu sur les bancs du tribunal de Paris.

Par contre un bémol le peu de nos retraités présents dans les manifestations ne sont-ils ou ne se sentent-ils pas concernés par cette réforme ? De même lors de notre assemblée générale du 24 février seulement 18 présents ! Sans commentaire.

Macron c'est la suppression des services publics, c'est 21000 fermetures de lits d'hôpital, ce bilan n'est bien sûr pas complet.

Dans les cortèges contre la réforme des retraites, je vois des gens fiers de la force qui émane de ces manifestations.



► Lutter cest la santé !

Un bon état de santé nécessite de prendre en compte trois composantes : le physique, le psychologique et le social. Avec le vieillissement de la population, nous rencontrons tous un jour des problèmes

physiques, qui ne sont pas toujours très graves mais qui peuvent influencer sur le moral.

Quand en plus s'ajoutent des problèmes d'emploi, de logement ou de revenus, la catastrophe pointe son nez.

Nous étions nombreux, dans la dernière période, à constater la morosité et la passivité des salariés, de la population. Chez beaucoup, la résignation dominait face à l'impuissance à modifier le cours des choses. Chez d'autres, la colère prenait le dessus et se dirigeait pas forcément vers les bonnes cibles, mais vers des boucs émissaires désignés. Depuis maintenant près de deux mois, avec le mouvement de protestation contre la réforme des retraites, je constate dans les manifestations la présence de gens avec le sourire, heureux d'être là, fiers de la force qui émane de ces rassemblements massifs et mélangés, dont de nombreuses personnes qui descendent dans la rue pour la première fois de leur vie. L'étonnement de certains sur la force des cortèges dans les villes de taille moyenne montre que la leçon de la mobilisation des gilets jaunes n'a pas été tirée. C'est dans ces villes que l'on ferme les hôpitaux, les gares, les trésoreries, bref tous les services publics de proximité. La révolte couvait, elle est maintenant bien présente et

elle est positive, avec l'espoir qui renaît de pouvoir faire reculer ce gouvernement des riches vivant exclusivement dans les grandes métropoles mondiales et qui méprisent le peuple des campagnes et des banlieues.

Relever la tête, c'est retrouver sa fierté et c'est bon pour le moral. Savoir que l'on n'est pas seul à souffrir et à se battre apporte du baume au cœur. Échanger dans les manifestations avec des personnes que l'on ne connaissait pas, mais avec qui on partage valeurs et espoirs, donne le sourire.

Enfin, discuter et décortiquer le texte de loi, en comprendre l'économie, est motivant et démontre qu'il n'y a pas besoin d'avoir fait de longues études pour comprendre qu'ils nous mentent en manipulant les chiffres. Car n'en déplaise à ceux qui se plaignent que les Français sont incultes en économie et qu'il faudrait faire de la pédagogie, en aidant à décrypter les textes les syndicats ont retrouvé leur mission d'éducation populaire. Ce qui compte pour étudier un problème, c'est la motivation : chacun est capable d'utiliser son bon sens pour comprendre la réalité des faits.

Alors continuons à échanger, à discuter, à manifester sous toutes les formes possibles : c'est créer du lien social positif, c'est bon pour avoir la pêche et c'est donc bon pour la santé.

Dr Christophe Prudhomme
Médecin urgentiste au SAMU 93

Assemblée Générale

Institut CGT d'histoire sociale de l'Isère rhodanienne le vendredi 17 mars à 17 heures au château de Roussillon, salle Serlio.

Décès.

Mme Andrée RABATEL
M. Georges CANARIO

95 ans, Péage de Roussillon
72 ans, Chanas

... Ayons une pensée pour eux

Votre correspondant :

Nom : _____

Tél. _____

La prochaine réunion de notre collectif aura lieu
le 3 avril 2023 à 8h45 précises
au foyer Henri Barbusse.
Présence indispensable.

Site internet : <http://retraite-cgt-roussillon.doomby.com>